



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d'Al-falah. L'exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L'onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l'emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam'si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l'art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam'si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d'un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d'un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l'oralité dans la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l'art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l'amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d'Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDOU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THETHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète

Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA

*Sciences de l'Éducation,
Université Marien Ngouabi
(Brazzaville - Congo)*
chris.louyindoula@umng.cg

&

Roval Caprice GOMA-THETHET BOSSO

*Histoire et civilisations,
Université Marien Ngouabi
(Brazzaville - Congo)*
roval.goma-thethet@umng.cg

Résumé

Créée le 4 décembre 1971, sous le nom d'Université de Brazzaville suite à l'éclatement de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (FESAC), l'université de Brazzaville a été débaptisée Université Marien Ngouabi en 1977. Durant plusieurs décennies, cette université jouissait d'une renommée et a formé plusieurs élites et cadres principalement de l'Afrique Centrale. Si cette renommée était vraie hier, qu'en est-il aujourd'hui ? La présente étude se propose de dresser un état des lieux transversal de ce fleuron. Après une analyse documentaire et une série d'observations des réalités universitaires actuelles, il ressort que la situation n'est pas reluisante : le niveau de ses étudiants a considérablement baissé ; bon nombre d'entre eux sont des tricheurs compulsifs ; l'université est en proie à une corruption multiforme ; il y a une véritable inadéquation entre les programmes de formation et l'employabilité des jeunes. Si on n'y prend garde, cette université, à la vue de son manque de compétitivité ne sera définitivement bonne qu'à produire des pseudos diplômés sans emploi en masse. Dès lors, un sursaut patriotique de la société congolaise tout entière est nécessaire pour enjoindre les enseignants-chercheurs et les étudiants à exiger une réhabilitation en profondeur des missions de l'université Marien Ngouabi.

Mots clés : Employabilité, Inadéquation, Programmes de formation, Université, Compétitivité.

Marien Ngouabi University, fifty years on: a flagship that has become obsolete

Abstract

Created on December 4, 1971, under the name of the University of Brazzaville following the break-up of the Foundation for Higher Education in Central Africa (FESAC), the University of Brazzaville was renamed Marien Ngouabi University in 1977. For several decades, this university enjoyed a reputation and trained several elites and cadres, mainly from Central Africa. If this fame was true yesterday, what is it today? The purpose of this study is to draw up a cross-cutting inventory of this flagship. After a literature review and a series of observations of current university realities, it appears that the situation is not encouraging: the level of its students has fallen considerably; Many of them are compulsive cheaters; the university is plagued by multifaceted corruption; There is a real mismatch between training programs and the employability of young people. If we are not careful, this university, in view of its lack of competitiveness, will definitely only be good

at producing pseudo-unemployed graduates en masse. Therefore, a patriotic awakening of Congolese society as a whole is necessary to enjoin teacher researchers and students to demand an in-depth rehabilitation of the missions of Marien Ngouabi University.

Keywords: Employability, Inadequacy, Training programs, University, Competitiveness.

Introduction

« L'enseignement supérieur a pour but la formation des cadres scientifiques et techniques de toutes les branches » (article 22, loi 25-95 du 17 novembre 1995). Telle est la mission dévolue à l'enseignement supérieur dans la loi 25-95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n° 08/90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo. De 1977 à 2021, l'université Marien Ngouabi a assuré seule cette tâche de formation des cadres scientifiques et techniques dans le secteur public avant la création de l'université Denis Sassou Nguesso. Hier fleuron de l'enseignement supérieur en Afrique centrale et même en Afrique noire, aujourd'hui cette institution de formation supérieure peine à relever les défis. Elle est confrontée à des problèmes structurels et conjoncturels (insuffisance et étroitesse des salles de cours, des grèves du personnel et étudiants, l'absence des laboratoires de recherches, des financements insuffisants ou inexistantes, la stagnation des offres de formation...) qui la font paraître comme une université obsolète. Afin de clarifier cet état de fait, nous nous proposons d'examiner la situation dans laquelle se trouve l'université Marien Ngouabi cinquante ans après sa création. Il est clair que l'examen de la situation de cette université peut se faire sur plusieurs plans. Cependant, cette étude est circonscrite à la dimension « formation et employabilité des étudiants ». Dans cette dimension, la problématique peut se résumer à partir de la question de recherche suivante : l'université Marien Ngouabi remplit-elle encore son rôle de formation des cadres capables de se lancer avec efficacité sur le marché de l'emploi ? Cette interrogation nous pousse à émettre l'hypothèse suivante : autrefois parmi les premières universités d'Afrique, aujourd'hui, l'université Marien Ngouabi peine à convaincre aussi bien sur le plan national qu'international, la grande majorité des infrastructures n'a pas suffisamment évolué pour absorber le nombre de plus en plus grandissant d'étudiants, les programmes d'enseignement ne sont plus en adéquation avec les réalités actuelles du marché de l'emploi. L'objectif poursuivi par cette étude est d'évaluer la qualité de la formation et les capacités d'employabilité des cadres sortis de l'université Marien Ngouabi. Ceci afin de dresser un état des lieux susceptible d'aider à la restructuration de l'université pour la rendre plus compétitive et d'avoir un bon taux d'employabilité. Méthodologiquement, cette étude s'appuie sur une littérature peu abondante. En effet, peu d'écrits ont été consacrés sur la

question. Jean Bruno Bayette et Chris Poppel Louyindoula Bangana Yiya ont réalisé, en 2020, une étude publiée dans les *Cahiers de l'IGRAC* intitulé : « La corruption en milieu universitaire au Congo : cas de l'École Normale Supérieure (ENS) ». Dans cette étude, ils passent en revue les problèmes qui minent cet établissement de l'Université Marien Ngouabi.

Jacques Hallak et Muriel Poisson ont publié en 2009 un ouvrage au titre évocateur : *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?* Paris, Édition Unesco.

Si quelques documents existent sur les questions de corruption dans les universités africaines, notre recherche documentaire a été infructueuse dans le domaine de l'employabilité. C'est donc sur cette question que notre travail revêt tout son sens.

Cette réflexion est structurée en trois parties d'inégale importance. Il s'agit dans un premier temps de faire une présentation de l'université Marien Ngouabi; dans un second temps, il sera question de regarder la relation formation-employabilité à l'université Marien Ngouabi ; et, dans un troisième temps, nous avancerons des pistes de solutions.

1. Historique et présentation de l'université Marien Ngouabi

1.1. Historique

Au lendemain des indépendances des anciennes colonies françaises d'Afrique centrale en 1960, les nouvelles autorités politiques et administratives qui ont hérité de la gestion du pays devraient veiller à la formation de l'élite intelligente de ces jeunes États. Certainement inspirées du projet politique du feu Barthelemy Boganda de créer l'URAC (Union des Républiques d'Afrique Centrale), les nouvelles autorités politiques des quatre anciennes colonies qui ont formé l'Afrique-Équatoriale Française (Congo-Gabon-Oubangui-chari - Tchad) vont mutualiser leurs forces et parvenir à la signature en 1961 d'un accord de coopération en matière d'enseignement supérieur. Cet accord a abouti à la création de la Fondation de l'enseignement supérieur en Afrique Centrale en sigle FESAC (J. E. Goma-Thethet et A. K. Atipo, 2020 : 367). Selon les termes de cet accord, Brazzaville ancienne capitale de la Fédération Aefienne devrait abriter deux des cinq structures formant la FESAC à savoir :

- Le Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville (CESB) qui comprenait en son sein l'École de droit, l'École Supérieure des Sciences, l'École Supérieure des Lettres et la Section Médico-sociale ;
- L'École Normale Supérieure d'Afrique Centrale (ENSAC).

Il faut préciser qu'en dehors des écoles citées, la FESAC comprenait l'Institut Agronomique de Mbaïki en RCA, l'Institut Zootechnique au Tchad et l'Institut Polytechnique au Gabon (J. E. Goma-Thethet et A. K. Atipo, 2020 : 367).

Abordant les questions de blocages dans le processus d'intégration sous-régionale en Afrique centrale entre 1959 et 2000, R. C. Goma-Thethet Bosso et A. Mamonekene Nkinassa (2019 : 51) ont épinglé les questions de souveraineté nationale. Ils affirment en effet :

Généralement, les pays membres de la sous-région manifestent un désistement progressif de leurs attributs dans la majorité des domaines d'activités intéressés au processus d'intégration. Cependant, le domaine politique demeure l'un des rares domaines dans lequel les États sont formellement jaloux de leurs attributions. Cette position radicale répond à l'inquiétude qu'ont les pays de la sous-région de ne pas céder leurs prérogatives politiques au profit d'un organe à qui on attribuerait un pouvoir supranational. Autrement dit, les États sont furieusement jaloux de leur souveraineté.

Après une décennie de vie, la FESAC s'est éclatée en 1971 pour des raisons de souveraineté nationale. Chaque État a alors procédé à la création de sa structure d'enseignement supérieur.

C'est donc par ordonnance présidentielle n°29/71 du 4 décembre 1971 que la République Populaire du Congo crée l'Université de Brazzaville transformant ainsi, les anciennes structures du CESB en des Facultés tandis que l'ENSAC devient École Normale Supérieure (ENS). Suite à l'assassinat le 17 mars 1977 du Commandant Marien Nguabi alors Président de la République, les nouvelles autorités politiques la débaptisent en Université Marien Nguabi le 28 juillet 1977.

1.2. Les structures pédagogiques de l'Université Marien Nguabi

L'université Marien Nguabi est composée aujourd'hui de 11 établissements. On compte parmi ces établissements des facultés, des écoles et des instituts tels que précisés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : répartition des établissements de l'université Marien Nguabi par catégorie

Structures	Nombre	Identification
Facultés	5	Droit ; Lettres, arts et sciences humaines ; Sciences économiques ; Sciences et techniques ; Médecine.
École	4	École normale supérieure ; École nationale supérieure polytechnique ; École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie ; École Nationale d'administration et de magistrature.
Institut	2	Institut Supérieur de Gestion ; Institut Supérieur d'éducation physique et sportive.

Source : décret n°2013-395 du 29 juillet 2013 portant réorganisation de l'université Marien NGOUABI
(2013 :12)

La particularité de ces différentes structures est qu'elles ne se trouvent pas toutes dans une même enceinte. Elles sont disséminées dans la ville. La grande majorité des infrastructures n'a pas suffisamment évolué pour absorber le nombre de plus en plus grandissant d'étudiants comme le mentionne (G. Nkouika-Dinghani-Nkita, 2005) : « [...] En plus, si le nombre des diplômés formés a considérablement augmenté, l'adéquation entre la capacité d'accueil et l'effectif des étudiants n'est pas satisfaisante, surtout dans les facultés ». Certains de ces établissements construits au départ pour accueillir moins d'un millier d'étudiants n'arrivent plus à contenir le flux grandissant des étudiants chaque année. L'École Normale Supérieure par exemple construite « pour accueillir 887 étudiants » (F. Lembe Ngot, 2006 : 17) est aujourd'hui à plus de 2000 étudiants¹.

Cette situation a conduit à l'instauration de vagues de cours pour certaines facultés telles que celles de Droit, des Lettres, Arts et des Sciences humaines et des Sciences économiques qui regorgent le plus grand effectif de l'Université Marien Ngouabi. Les effectifs sont tels que dans certaines facultés, les étudiants sont obligés d'arriver très tôt (entre 3 heures et 5 heures du matin) pour avoir une place assise dans les amphis théâtres construits pour accueillir 1600 étudiants devenus insignifiants devant les 4000 étudiants en Licence 1 à la Faculté de droit. D'autres prennent cours debout, accrochés aux ouvertures. Cette réalité a donné lieu à une expression péjorative : « les étudiants de la diaspora ».

Si le problème de locaux se pose pour les salles de cours, les enseignants et le personnel administratif ne sont pas mieux traités. Certains établissements manquent de salles de professeurs, lieu où les enseignants se reposent entre deux cours. Les enseignants de rang magistral manquent de bureaux pour recevoir leurs étudiants et concevoir des projets. Les chefs de parcours (nouvelle appellation pour désigner les départements) et de départements ne sont pas mieux, confinant ainsi avec le personnel administratif dans des réduits aux conditions ergonomiques inexistantes.

¹ Selon les services de la scolarité de l'ENS, les effectifs de l'école se présente entre 2014 et 2020 comme suit :
2014-2015 : 1969 étudiants
2015-2016 : 1868 étudiants
2016-2017 : 1182 étudiants
2017-2018 : 2218 étudiants
2018-2019 : 1936 étudiants
2019-2020 : 1885 étudiants

2. Formation et employabilité à l'Université Marien Ngouabi

2.1. Formation

Il faut commencer par souligner un fait non négligeable dans le cadre de la formation à l'université Marien Ngouabi : le nombre d'enseignants. En effet, l'université Marien Ngouabi est constituée de deux catégories de corps enseignants. Les permanents et les vacataires. Les permanents sont 825² et les vacataires 1897³. Ce ratio montre le fossé énorme entre ces deux corps. Si les premiers sont assez bien traités avec une rémunération assez régulière, les seconds par contre sont les « oubliés » de la maison. Seulement, ils sont incontournables dans le volet pédagogique, car représentant plus du 2/3 du personnel enseignant de l'Université Marien Ngouabi. Aussi, leur statut précaire a des répercussions négatives sur le système de formation⁴. Leur mouvement de grèves⁵ paralyse considérablement l'université. Le traitement qui leur est réservé est aussi l'une des causes de la corruption qui gangrène cette institution de formation.

Autrefois parmi les premières universités d'Afrique, aujourd'hui, l'université Marien Ngouabi peine à convaincre à l'international. Le dernier classement des universités africaines publié par le cabinet indépendant *US News & World Report*, en 2022 ne fait pas mention de l'université Marien Ngouabi. « Un score qui illustre le mauvais état dans lequel se trouvent ces établissements publics d'enseignement supérieur en matière d'organisation, de qualité des enseignements, de conditions d'apprentissage, de la fréquence d'apprentissage, du niveau des enseignants » (<https://lesechos-congobrazza.com>). Le titre III du règlement intérieur de l'Université Marien Ngouabi précise l'organisation pédagogique dans cet établissement. Le Chapitre 1 est réservé aux cycles et aux programmes de formations. L'article 62 dudit règlement mentionne que : « L'organisation pédagogique à l'université Marien Ngouabi est élaborée au sein de chaque Établissement par le Conseil d'établissement qui propose les cycles d'études, les programmes de formation, les horaires et les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation des connaissances et des aptitudes » (règlement intérieur, 2014 : 19). L'article suivant précise que : « sans préjudice des adaptations aux conditions spécifiques de chaque Établissement, les études à l'université sont organisées conformément au système Licence-Master-Doctorat (LMD). La formation est organisée en semestres subdivisés en

² Chiffre avancé par le Service du personnel enseignant.

³ Ces informations nous ont été fournies par les services de la DAAC.

⁴ On peut lire à ce sujet Mireille Poirier, 2011, "La galère des vacataires" d'enseignements supérieur, *Le droit ouvrier*, n°760, p.650-661.

⁵ Au moment de la rédaction de cet article, les vacataires de l'UMNG observent une grève qui dure maintenant depuis plus de 60 jours.

semaines réservées aux enseignements et aux évaluations (...) » (2014 : 19) -. Le découpage des semestres conformément au fonctionnement du LMD équivaut à 13 semaines. Seulement devant certaines réalités comme des grèves à répétition, certains établissements n'hésitent pas à organiser des semestres de moins de 10 semaines. Malgré le passage en 2012 au système LMD, l'offre de formation n'a pas significativement évolué. Elle est restée, en effet, une offre plus théorique que pratique. Si les sciences humaines enseignées dans les Facultés de LASH, Droit et à école normale supérieure ne sont à bannir totalement dans l'univers de formation, car, ayant toujours leurs places pour comprendre l'évolution des civilisations et de nos sociétés, les autres domaines de formations telles que proposées par les programmes de l'université ne sont purement que théoriques et ne riment plus avec les réalités du moment et le marché de l'emploi. Les programmes d'enseignements à la Faculté de Sciences et Techniques (FST), à l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) sont des programmes qui sont dans leurs grandes parties théoriques. Il n'existe pas ou presque des programmes d'alternances dans les entreprises pour mettre en pratique la théorie reçue en amphi. La direction des relations avec le monde du travail (DRMT) peine à trouver des stages pratiques aux étudiants qui sont obligés de se débrouiller seul. Avec l'intégration du numérique dans presque tous les corps de métiers, la formation des étudiants n'intègre pas ou quasiment pas ces technologies de l'information et de la communication dans le cursus de formation. Si l'offre de formation s'avère dépassée au regard des réalités actuelles du monde du travail, les produits de l'université Marien Ngouabi a du mal à convaincre et cela pose le problème de leurs employabilités avec acuité.

2.2. Employabilité des produits de l'Université Marien Ngouabi

Aujourd'hui, les universités américaines par exemple (University of California Berkeley, L'UCLA...) ne reconnaissent pas les diplômes délivrés par l'université Marien Ngouabi. La barrière de la langue étant la principale raison avancée (TOEFL), d'autres encore pour intégrer un cursus de master ou de doctorat, les étudiants doivent passer le test du GRE (Graduate Record Examination)⁶ c'est le cas par exemple de Yale et Harvard. Il faut néanmoins reconnaître qu'en dépit des conditions actuelles de formation à l'université Marien Ngouabi, cette institution a formé et continue de former des cadres compétents qui s'illustrent sur le marché du travail au Congo et même ailleurs même si, leur nombre est peu élevé. G. Nkouika-Dinghani-Nkita (2005 : 6) sur le rayonnement culturel et scientifique de l'université Marein Ngouabi affirme :

⁶ <https://www.studyrama.com>

En dépit des insuffisances constatées, l'Université Marien Ngouabi continue à former des hommes et des femmes de lettres, sciences, de théâtre parmi les meilleurs du monde qui font courageusement preuve de compétitivité internationale dans plusieurs savoirs modernes. Beaucoup de jeunes médecins congolais travaillent en Afrique du Sud. Il y a des chirurgiens et économistes congolais en Guadeloupe. Plusieurs universitaires congolais enseignent dans les universités africaines, françaises et américaines.

Ces affirmations ne sont pas dénuées d'objectivité. Par exemple, la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Marien Ngouabi forme chaque année des médecins qui s'illustrent dans leurs spécialités et sont très compétitifs à l'Étranger.

Malheureusement le taux d'employabilité actuel des produits de l'université Marein Ngouabi est très faible. Sur le plan national, la corruption fait rage. En effet, les étudiants, le personnel administratif et les enseignants s'adonnent à toutes sortes de pratiques de corruption. Les concours d'entrée dans les établissements de l'université Marein Ngouabi sont devenus de véritables business pour les personnels. Des sommes d'argent sont versées par les candidats pour être admis par exemple à l'ENAM (où l'on forme des magistrats et les administrateurs), à la FSSA (médecine), à l'ISG... Cette réalité met en péril le système de méritocratie, car ce ne sont pas les plus compétents qui sont admis dans ces écoles, où devraient sortir les élites. Trouver donc des diplômés incompetents devient monnaie courante. Il n'est pas non plus rare de trouver dans les différentes villes du pays des jeunes ayant des diplômes universitaires et exerçant des métiers comme vendeur de pain, tenancier de cabine téléphonique, vendeur de grillade, chauffeur ... Bien sûr, il s'agit là des métiers qui n'ont rien à avoir avec leur formation universitaire. Toute la société parle de diplômés sans emploi cependant, personne ne prend la peine d'examiner la nature des diplômes de ces nombreux sans-emploi.

Par ailleurs, il se pose un grave problème d'orientation académique, nombreux sont les étudiants qui s'inscrivent en masse dans des filières à faible capacité d'employabilité. À titre d'illustration, la filière STC (sciences et technologie de la communication) compte plus de 1000 étudiants en première année, près de 400 étudiants en deuxième année et environ 250 en troisième année pour un pays qui a un paysage médiatique peu développé :

Composé d'une vingtaine de télévisions privées, d'une vingtaine de journaux et d'une quarantaine de radios, le paysage médiatique au Congo est foisonnant. *Digital Radio Télévision (DRTV)*, première chaîne de télévision privée, et *Vox TV* sont les chaînes les plus populaires. La radio privée *Radio Mucodec* est également très écoutée. Le journal *Les Dépêches de Brazzaville* est le seul quotidien, et l'hebdomadaire *La Semaine africaine*, fondé en 1952, le plus ancien. (<https://rsf.org/fr/pays/congo-brazzaville>)

Les médias en ligne ont du mal à se développer. Ces chiffres montrent également le taux d'échec ou de décrochage académique entre les niveaux d'un même cycle (licence). Quoi qu'il en soit, la formation n'est pas synonyme d'autonomisation des étudiants et les problèmes de recrutement à la fonction publique n'aident pas. Dans une tribune parue dans un numéro du journal français le Figaro, Fatiha Boudjahlat enseignante et essayiste française relève les mêmes réalités dans les structures en France. Elle affirme que :

Le métier ne fait plus recette. Il y a un vrai déclassement social et même intellectuel des enseignants. On exige pourtant des derniers venus qu'ils aient dorénavant un Master 2, qui ne prépare pas mieux à ce métier rendu difficile par des parents tout-puissants se comportant comme des clients...en fait des notes truquées pour contenter les parents. Un mensonge qui annonce de prochaines catastrophes industrielles : le diplôme, d'ores et déjà, n'est plus le gage d'une compétence acquise. Les jeunes qui ont pourtant ces diplômes ne sont ni employables ni autonomes⁷.

On comprend de ce passage que la problématique de l'employabilité des produits sortis dans des structures de formation universitaire concerne tous les pays et l'université Marien Ngouabi n'est pas en marge. Seulement, elle épingle les causes de ce problème qui sont pour elle liées au clientélisme, qui s'est installé dans le monde de la formation. Si le diagnostic est posé, il convient alors de proposer des solutions.

3. Les pistes de solutions

Nous abordons cette partie sur les affirmations de Théophile Obenga, grand intellectuel congolais de renommée mondiale. Il affirme en effet : « il faut, au Congo, une grande structure culturelle, intellectuelle, scientifique et économique : l'université du Congo, jalon de l'Université Africaine, dans le cadre de la renaissance africaine et de la globalisation. Voilà le problème à résoudre » (T. Obenga, 2001 : 68). Ces propos montrent à quel point la réforme de l'université congolaise est un impératif. En 2001, lors du 30^e anniversaire de l'Université Marien Ngouabi, le Recteur de l'époque mentionnait dans son discours la nécessité d'un audit général de cette structure qui a longtemps fait la fierté du pays, mais devenue obsolète.

Une véritable cure de jouvence est nécessaire sur le plan structurel et administratif pour redorer le blason de l'université Marien Ngouabi. Les autorités politiques doivent s'intéresser totalement à l'université Marien Ngouabi et la construire dans les normes internationales. Il faut allouer des budgets conséquents à son fonctionnement et surtout à son équipement pour faire d'elle un véritable instrument d'incubation et de production de cadres. Prôner une

⁷ Fatiha Boudjahlat, « L'éducation nationale est une pyramide de Ponzi qui va bientôt s'effondrer » in *tribune du Figaro* du 3 juin 2022.

politique de renforcement des capacités de son personnel et surtout d'encourager la recherche en la finançant.

Une révision des offres de formation est indispensable pour arrimer l'offre de formation de l'université Marien Ngouabi aux besoins réels de la société congolaise d'aujourd'hui. En effet, il est nécessaire d'analyser les besoins actuels de la population, d'identifier les secteurs porteurs, demandeurs de mains-d'œuvre et d'initier ou d'actualiser les formations dans ces secteurs à forte capacité d'employabilité. L'actualisation des formations passe aussi par une plus grande intégration du numérique pratique dans le cursus de formation des étudiants. Sur la base de l'analyse des besoins de la population, il est également indispensable de supprimer certaines filières de formation (les arts et sciences sociales) à très faible capacité d'employabilité ou d'en limiter l'accès à un grand nombre d'étudiants.

Sur cette dernière proposition, l'Université du Rwanda (UR) a procédé en 2021 à une réforme de ses programmes d'enseignement qui a conduit à la suppression de certaines filières jugées inadéquates pour le marché de l'emploi. Cette révision des programmes a été justifiée par Émile Bienvenu, vice-chancelier adjoint par intérim des universités et de la recherche à l'UR :

Nous avons vu que certains des programmes que nous proposons à l'université sont bons et pertinents pour le marché, tandis que d'autres ne le sont pas. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'entreprendre un examen complet de tous les programmes que nous proposons à l'UR.

Pour le Rwanda, cette stratégie vise en majorité les filières non scientifiques. Elle s'inscrit dans un programme dont l'objectif est de développer l'enseignement des STEM (Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) pour arriver à une proportion de 90% d'étudiants en STEM contre 10% pour les non-STEM à l'avenir. (<https://www.agenceecofin.com/formation>)

Pour empêcher les grèves à répétition dans cette structure, les autorités doivent consentir à maintenir un dialogue social en garantissant le paiement ponctuel des salaires des agents. Le bon traitement social peut participer à la réduction voire à l'éradication des pratiques de corruption qui gangrène cette structure.

Conclusion

Cette étude fait un état des lieux relatif à la qualité de la formation et des capacités d'employabilités des étudiants sortis de l'université Marien Ngouabi. À l'heure actuelle, vu les différents problèmes consignés dans les ouvrages et articles, les problèmes non consignés, mais observés quotidiennement au sein de l'université Marien Ngouabi, il est clair que cette institution de formation ne remplit plus avec efficacité la mission qui est sienne à savoir « assurer la formation des cadres scientifiques et techniques de toutes les branches ». Les offres de formation ne sont plus en adéquations parfaites avec les besoins réels de la société congolaise. Pour une université présente au XXI^e siècle, l'université Marien Ngouabi est bien un fleuron devenu obsolète. Afin de ne pas complètement sombrer dans l'abîme, une restructuration en profondeur de l'université Marien Ngouabi est nécessaire pour la rendre plus compétitive et d'avoir un bon taux d'employabilité pour ses étudiants.

Sources et Références bibliographiques

BAYETTE Jean Bruno et LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, 2020, « La corruption en milieu universitaire au Congo : cas de l'École Normale Supérieure (ENS) », *Les Cahiers de l'IGRAC*, N°17, p. 295-310.

BOUDJHLAT Fatiha, 2022, *L'éducation nationale est une pyramide de Ponzi qui va bientôt s'effondrer*, Le Figaro du 3 juin 2022.

Décret n°2013-395 du 29 juillet 2013 portant réorganisation de l'université Marien NGOUABI, 22p.

GOMA-THETHET BOSSO Roval Caprice et MAMONEKENE NKINASSA Aloïse, 2019, « Le Congo et son implication dans le processus d'intégration sous-régional en Afrique centrale 1959-2000. Bilan et perspectives », *Les indépendances inachevées. Ce sont les deniers coups qui abattent l'arbre*, Yaoundé, Mon-ange, p.41-56.

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel et ATIPO Antomella Kornegie, 2020, « Bilan de la recherche sur l'évangélisation de l'enseignement catholique à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville de 1975 à 2016 » Emilienne Raoul (dir), 2020, *L'œuvre des missionnaires catholiques dans l'éducation au Congo (1880-1965)*, Paris, L'harmattan, p.365-395.

HALLAK Jacques et POISSON Muriel, 2009, *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?* Paris, Édition UNESCO, 352p.

LEMBE NGOT Fabrice, 2006, La coopération franco-congolaise en matière d'éducation : cas de l'enseignement supérieur de 1960 à 1990, Brazzaville, École Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi, 73p.

Loi 25-95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n° 08/90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo.

MOYIKOUA Armand, 2014, « Allocution du Recteur de l'Université Marien Ngouabi », *Éthique et gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p.17-20.

NKOUIKA-DINGHANI-NKITA Gaston, 2005, « Économie populaire et lutte contre la pauvreté au Congo-Brazzaville : prôner pour un développement communautaire durable du bas vers le haut », *CODESRIA*, p.1-20.

OBENGA Théophile, 2001, Pour le Congo-Brazzaville : réflexions et propositions, Paris, L'harmattan, 232p.

POIRIER Mireille, 2011, « La galère des vacataires d'enseignements supérieurs », *Le droit ouvrier*, N°760, p.650-661.

UMNG, 2014, *Règlement Intérieur de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 38p.

Webographie

<https://www.agenceecofin.com/formation/2105-88428-l-universite-du-rwanda-entame-un-processus-de-suppression-des-filieres-jugees-inadaptees-au-marche-de-l-emploi> (12/06/2022 à 13h03).

<https://www.studyrama.com/international/etudier-a-l-etranger/etudier-aux-etats-unis/les-modalites-d-inscription-dans-une-universite-72147> (20/22/2023).

<https://lesechos-congobrazza.com> (12/06/2022 à 9h47).

<https://rsf.org/fr/pays/congo-brazzaville> (31/07/2022 à 16h05).